

L'ABD : DE 1992 A 1997 OU LES FONDEMENTS D'UN NOUVEL ESSOR

Jean-Louis JANSSENS

Chef de service, Data Management & Organisation, Distrigaz
Président de l'ABD de 1993 à 1997

Un contexte difficile et stimulant, un noyau d'hommes et de femmes aux intelligences et caractères complémentaires sont les éléments marquants de cette période. Ils ont permis d'établir un projet ambitieux et d'en récolter les premiers fruits.

LE CONTEXTE

Au début des années 90, l'environnement politique, économique et technologique change profondément. Plus que d'évolution, il convient à cette période de parler de révolution. Pour s'en convaincre, rappelons-nous que vient de se produire l'éclatement du bloc communiste et la chute du mur de Berlin, avec pour corollaire la recherche de nouveaux équilibres géopolitiques, mondiaux et régionaux. En Europe, il faut gérer, suite à la mise en place des concepts de marché unique européen et de dérégulation, l'intensification de la concurrence. Dans nos métiers, il faut intégrer le développement spectaculaire des technologies de l'information et de la communication (e.a. le phénomène Internet) provoquant le passage d'un monde analogique à un monde numérique.

L'information se trouve désormais au coeur de toute activité, plus seulement dans les discours mais bien dans les faits. Elle est utilisée comme matière première dans les processus de production. Sa gestion efficace est synonyme d'avantage concurrentiel. Son accès est considéré comme un droit. Dans la pratique, on constate toutefois que le fossé s'agrandit

entre ceux qui y ont accès et les autres, entre les « riches » et les « pauvres », qu'il s'agisse de continents entiers, de régions, d'entreprises ou d'individus.

La profession jusqu'alors très ciblée, représentée par les archivistes, les bibliothécaires et les documentalistes, se trouve enrichie de métiers divers liés à la production de l'information, à la création de supports de communication, à la gestion de la connaissance, à l'intelligence économique, aux réseaux de compétence.

Dans un tel contexte, l'Association se devait d'intégrer les nouveaux enjeux dans sa politique. Elle ne pouvait se contenter de subir les événements, mais bien d'interagir, de prendre des risques, de tracer les pistes pour accompagner ses membres dans ces changements. La pression de l'environnement était telle qu'elle s'est répercutée au sein du conseil d'administration, où une sorte de « querelle des anciens et des modernes » a provoqué pour la première fois de son histoire la démission globale des membres de ce qu'on appelait à l'époque le bureau, c'est-à-dire le président, le secrétaire et le trésorier, ainsi que de celle de plusieurs administrateurs. L'existence même de l'association a été au centre des discussions. Bien heureusement, quelques anciens administrateurs ayant foi dans le rôle essentiel de l'association, rejoints par de nouvelles forces vives, ont constitué une équipe que j'allais présider pendant quatre ans. Il faut leur rendre hommage pour leur clairvoyance, leur sens des responsabilités, leur engage-

ment profond, et leur travail exceptionnel. Je les remercie personnellement et au nom de tous les membres et acteurs de la profession pour les résultats obtenus.

LA POLITIQUE

Face à ces enjeux économiques, sociaux et culturels, l'ABD a décidé de s'ouvrir et de devenir l'association de tous les membres potentiels, les professionnels de l'information au sens large, professionnels à temps plein ou partiel, les « riches » comme les « pauvres ». Elle a pris l'option de développer une plateforme commune d'expression d'intérêts parfois aussi différents que ceux des producteurs et consommateurs d'information.

Les membres du conseil d'administration se sont appliqués à développer une grande capacité d'écoute et de réaction. Ils ont essayé de percevoir le plus rapidement possible les changements de l'environnement et les besoins des membres, de les comprendre pour mieux y répondre. L'association a choisi de réaffirmer sa présence aux niveaux belge, européen et international. Sur le plan belge, elle a mené son action au plan national et a fait un effort tout particulier pour accroître sa présence en Flandre.

Le conseil d'administration a appliqué les principes de gestion d'une entreprise performante en créant la structure la plus plate possible, en appliquant les principes de délégation des tâches et de responsabilisation des titulaires, en recourant aux technologies Internet pour accélérer la communication entre ses membres.

Ayant choisi de donner la priorité à son indépendance, l'ABD n'a pas sollicité de subsides de fonctionnement auprès des autorités publiques. Elle a néanmoins pris les mesures nécessaires pour assurer sa pérennité économique.

Bénéficiant de ressources limitées, l'objectif a été de les allouer le mieux possible, de ne pas refaire ce qui existait déjà ailleurs, mais de susciter les collaborations adéquates.

Le conseil d'administration a voulu la transparence de la gestion et recherché l'implication des membres en publiant systématiquement ses procès-verbaux.

Suite à la crise vécue, les statuts de l'association ont été adaptés de manière à la prémunir d'un avenir chaotique.

Cela représentait les objectifs de notre équipe. Trop nombreux et trop vastes, ils répondaient toutefois à la situation du moment. Nous avons eu la chance d'en réaliser un bon nombre, d'en approcher d'autres, transmettant à l'équipe actuellement en place de sérieux défis.

Cette passation s'est faite en toute sérénité, car ceux qui comme moi ont cédé leurs responsabilités sont persuadés de la volonté et de la capacité de la nouvelle équipe à les relever.

LES REALISATIONS

L'ouverture de l'association s'est concrétisée par l'accroissement sensible du nombre de membres, par l'intégration du « Groupe Formation des Utilisateurs » et par celle de l'association belge des documentalistes juridiques (JBDJ). Le nombre de membres qui accusait une lente régression depuis plusieurs années a enregistré une croissance dépassant les 60 %. La progression en Flandre a atteint plus de 140 %.

De plus, le profil des membres a évolué vers une plus grande diversification des métiers représentés au sein de l'ABD. Les documentalistes et bibliothécaires côtoient aujourd'hui les consultants en gestion de l'information, les produc-

teurs d'information, les brokers, les gestionnaires de la connaissance, les informaticiens, les spécialistes de la gestion électronique des documents, les concepteurs de sites Web ...

Les ressources financières qui s'amoin-drissaient au rythme de la régression du nombre de membres ont été multipliées permettant de gérer un budget de l'ordre des deux millions de BEF. L'accroissement du nombre de membres et la restructuration des montants et des types d'affiliation en sont la cause principale. Une autre source de revenus nouveaux est née de la participation de l'association à des études de marché pour le compte de tiers et cela grâce à une étroite collaboration avec le CNDST.

Ces ressources ont permis d'améliorer et d'étendre les services offerts aux membres. Parmi les nouveaux services, citons la mise en place de groupes d'intérêts dans divers domaines, l'organisation annuelle d'un forum d'information, la création d'un site Web et d'une liste de discussion, la publication d'un recueil des stages, la parution d'un mensuel d'information l'« ABD-Info », refonte de l'ancien « ABD-Flash ».

Il faut préciser que l'ABD est une des seules associations à offrir gratuitement à ses membres la participation à une journée d'étude de haut niveau telle que l'Inforum. En ce qui concerne le site Web, elle peut se féliciter d'avoir été après l'ASLIB anglaise (Association for Information Management), la seconde association européenne à bénéficier d'un site Web. Précisons encore que dès le début, conformément à notre politique, ce site fut totalement ouvert vers l'extérieur puisque offrant des liens avec tous nos partenaires belges (CNDST aujourd'hui SIST), vvbAD), européens (les membres de l'ECIA, EBLIDA), et internationaux (FID) au fur et à mesure de leur création.

Dans le domaine des services, il faut encore souligner l'organisation de formations spécifiques « à la carte » aux méthodes de management (créativité, analyse de la valeur) et à l'Internet.

Grâce à la refonte et à l'élargissement des services offerts, il fut constaté une participation plus active et une meilleure implication des membres à la vie de l'association.

La présence aux réunions d'information s'est élargie et les candidatures au poste d'administrateur se sont multipliées.

L'image de l'association a particulièrement retenu notre attention. L'ABD a créé des supports de communication de niveau professionnel, tels que la plaquette de présentation de l'association et le Forum, son nouveau bulletin trimestriel, non plus bilingue mais unilingue néerlandophone et francophone. La qualité de la langue des textes publiés a été l'objet d'une grande attention.

Le conseil d'administration a veillé à attribuer la responsabilité des activités à ses représentants les plus compétents, professionnels reconnus par leurs pairs grâce à leurs aptitudes techniques et managériales, à leur talent de communicateur ainsi qu'à leurs qualités humaines. C'est grâce à eux et à leurs prestations que l'association a récupéré l'image d'une association dynamique et toute sa crédibilité.

Quelques échecs ont toutefois été essuyés, tels que la non-finalisation du projet de migration de l'ancien fichier informatique des membres vers un système plus convivial et « intelligent », la non-réalisation de missions de consultation dans le domaine de l'analyse de la valeur, malgré la soumission de plusieurs offres en ce domaine.

Dans l'ensemble, un palmarès plus que positif obtenu au bénéfice de l'association et de chacun de ses membres grâce à l'engagement et à la compétence de

bénévoles, collègues et amis, grâce à la confiance acquise auprès d'un millier de professionnels.

* * *